

CONFERENCE

ANIMÉE PAR

ROLAND ESCH

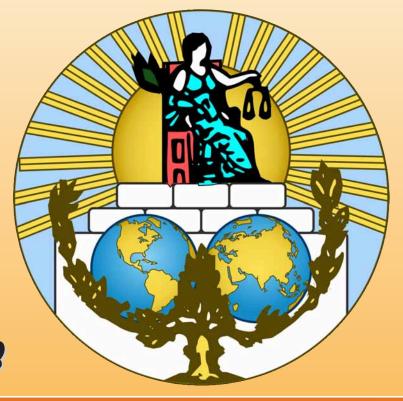
Magistrat honoraire, Ancien Président du Tribunal de Grande Instance de NANCY

L'ÉVOLUTION DES NOTIONS

DE DROIT ET DE JUSTICE dans le monde moderne ??
THÈME DE

Le droit international, renfort ou affaiblissement du droit national?

LA SOIRÉE :

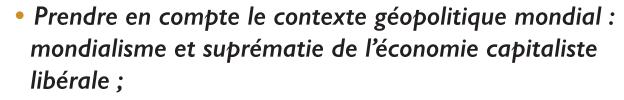






Un lieu de culture, de connaissance et d'échanges

INTRODUCTION





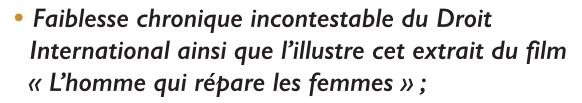
- Analyse de la flexibilité et de l'ambiguïté fondamentales du Droit International (D.I.);
- Faiblesse qui, paradoxalement, fait la force de ce droit;
- Un Droit vivant, source de concepts juridiques nouveaux et qui mérite une attention sérieuse quant à son devenir ;
- Bibliographie et filmographie sélectives mais ciblées.



Première Partie

LA JUSTICE VIENT-ELLE

DU CHAOS?





- Le D.I. ne régule rien. Il n'influence apparemment ni en bien ni en mal le droit national ;
- Survol historique : le néant dans l'antiquité et le Moyen-Age puis, en 1648, la première manifestation d'une négociation internationale avec le « TRAITE de WESTPHALIE » mettant fin à la guerre de 30 ans ;
- Nouveaux concepts juridiques : souveraineté, territorialité, que le nombrilisme européen étendra au monde entier ;
- Impact de l'église catholique dans le D.I. avec le droit canon et l'inquisition.



LA JUSTICE VIENT-ELLE DU CHAOS? (suite)

 Les réalités concrètes du D.I. traités de paix à caractère contraignant (Vienne début 19ème siècle et Versailles en 1918/1919);



- Existence d'un droit civil et commercial puissant avec création de la Cour Permanente d'Arbitrage dès 1899; aujourd'hui, contestation militante des traités commerciaux intercontinentaux;
- Création plus tardive du droit pénal international suite à des périodes de tensions extrêmes de guerre généralisées ou localisées mais déstabilisatrices et très meurtrières ;
- TPI de Nuremberg, TMI pour l'Extrême-Orient à TOKYO; CJI pour la Yougoslavie le Rwanda, la Sierra-Leone, le Cambodge, CPI siégeant à La Haye et T.I. du droit de la mer à Hambourg.



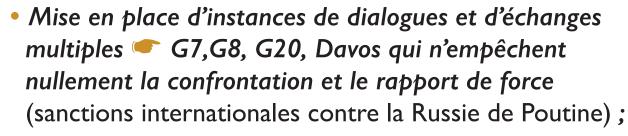
Deuxième Partie : UN DROIT AU DEVENIR incertain

- Droit biaisé dès le départ portant en germe le souverainisme et les nationalismes ;
- Absence de consensus de fond et germes de guerres futures ;
- Impossible gestion du choc civilisationnel mondialisation de la finance et du commerce contre retour au terroir et au local;
- Droit cependant porteur d'avenir avec l'explosion de la prééminence européenne et américaine et création de structures internationales dédiées congrès anti-impérialiste, conférence panislamique du Caire.



UN DROIT AU DEVENIR

incertain (suite)



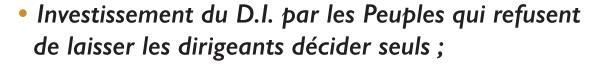


- En imposant sa loi, l'Histoire permet le développement du D.I. et guerre froide, équilibre de la terreur, OTAN, Pacte de Varsovie, accords SALT dans les années 1970, Traité de non prolifération nucléaire en 1968;
- Ce développement n'empêche pas la prolifération de « conflits périphériques »
 Vietnam, Corée du Nord, Afghanistan, Israël et Palestine, Darfour etc...



UN DROIT AU DEVENIR

incertain (suite)





- Création des Tribunaux populaires et tribunaux d'opinion, Tribunal international des crimes de guerre RUSSEL-SARTRE en 1966, Tribunal Permanent des Peuples (procès du chantier du TGV Lyon-Turin, procès MOSANTO) créé en 1979 à BOLOGNE sous forme de Cour de Justice;
- Dernière création
 Ie Tribunal international des Droits de la Nature à PARIS
 les 4 et 5 décembre 2015 qui veut faire reconnaître l'écocide comme 5ème crime
 international.



CONCLUSION

- L'optimisme s'impose sur la montée en puissance du D.I.;
- Le TPP est réputé pour la solidité de ses dossiers, très documentés et les thèmes qu'il aborde sont dans l'actualité
 déni de démocratie, péril écologique, suprématie de la finance...;
- Les sentences des Tribunaux populaires et d'opinion sont sans effet contraignant mais leur motivation est génératrice de concepts nouveaux et constituent un effet lobbying pour l'expansion du D.I.;
- Il n'est pas contestable que au-delà des lois des Etats souverains, un code international protégeant les droits des peuples est indispensable.



BIBLIOGRAPHIE



FILMOGRAPHIE



- « L'homme qui répare les femmes » DVD docu-film ;
- KRAMER Stanley
 « Jugement à Nuremberg » avec Burt Lancaster 1961;
- ROBIN Marie-Dominique <a> « Le monde de Mosanto » Documentaire 2018 DVD ;
- « TOKYO TRIAL » mini-série, 2016.

